

CHAPITRE 1

« La Présidence inamovible » du football Jules Rimet (1873-1956)

Grégory Quin
Docteur en Sciences du Sport et de l'Éducation physique
Docteur en Sciences de l'Éducation
Visiting Research Fellow
International Centre for Sports History and Culture
De Montfort University – Leicester
gregory.quin@unil.ch

Philippe Vonnard
Assistant diplômé
Institut des Sciences du Sport de l'Université de Lausanne
Université de Lausanne
philippe.vonnard@unil.ch

1. INTRODUCTION¹

*« Monsieur le Président Rimet est né pour sa fonction.
Il a le physique et le moral de l'emploi. (...)
Il n'est privé d'aucune des grandes qualités présidentielles.
Il n'ignore pas que la fermeté n'est souvent que de l'entêtement
et que l'autorité n'est en somme qu'une forme de la tyrannie.
(...) Il a la douceur conciliante et la souplesse gracieuse
qu'il faut à un poste où l'on est accoutumé à s'entendre tout dire
sans devoir rien répondre, et à être le jouet des majorités (...).
M. Jules Rimet a sa conception à lui de la Présidence :
la Présidence inamovible. »²*

¹ En préambule à cet article, nous remercions Monique Schneider pour sa relecture et ses précieux conseils. Nos remerciements vont également à Patrick Clastres pour sa relecture critique du manuscrit du présent chapitre.

² *Match*, le 16 novembre 1926.

En France, comme ailleurs dans le monde, lorsque l'on évoque les serviteurs de l'État, ces hauts fonctionnaires dont l'engagement n'est pas directement lié aux fluctuations politiques et dont l'action s'étend sur une longue durée, on parle généralement de « grand commis de l'État »³. Semblable de par son engagement dans le monde du sport, Jules Rimet peut sans hésitation recevoir le qualificatif de « grand commis du football ».

De fait, si le football est actuellement le sport le plus populaire du monde, et la Coupe du monde l'un des plus grands événements sportifs internationaux, c'est en grande partie le fruit de l'engagement de Jules Rimet durant quatre décennies. Si un homme n'est jamais seul dans un tel processus, et s'il s'agit bien de replacer son action dans un projet collectif – celui des premiers « missionnaires » du ballon rond, selon les termes employés par John Sudgen et Alan Tomlinson⁴ –, Jules Rimet est sans doute la figure majeure du développement du football du premier xx^e siècle. Élu depuis le début des années 1920 et jusqu'en 1954 à la présidence de la *Fédération internationale de football association* (FIFA), c'est sous sa direction que le jeu connaît une première phase de mondialisation, qu'il se professionnalise et voit l'organisation des premières Coupes du monde. Jules Rimet conduit aussi la Fédération internationale à s'autonomiser du *Comité international olympique* (CIO)⁵ pour devenir une entité sportive internationalement reconnue.

L'approche biographique de notre contribution ne doit pas faire oublier que Rimet n'est jamais seul, puisque tout au long de ces années c'est bien un collectif qui veille au développement du football international, avec l'Allemand Peco Bauwens, le Belge Rodolphe Seeldrayers, le Français Henri Delaunay, l'Italien Giovanni Mauro ou encore le secrétaire de la Fédération internationale, l'Allemand Ivo Schricker. Toutefois, l'analyse détaillée de la trajectoire d'un personnage, surtout lorsque celui-ci reste pendant très longtemps au sein d'une institution, permet de mieux comprendre son action, ce qui n'est pas encore le cas même pour un personnage tel que Rimet. En effet, s'il a déjà fait l'objet de quelques écrits, ceux-ci sont plutôt narratifs⁶ ou à la limite de l'hagiographie⁷.

Dans le cadre de ce chapitre, notre ambition est alors d'éclairer quelques aspects que nous avons jugés importants de la carrière de Rimet, observé comme un « entrepreneur du football ». En effet, il contribue à la mise en place des principaux mécanismes de fonctionnement du football français et international et à la création de la compétition majeure de ce sport (la Coupe du monde – renommée en 1950 « Coupe Jules Rimet »), dans un dialogue constant avec une vision universaliste de la pratique. Ainsi, la vision du football de Rimet – comme « vecteur » du rapprochement

³ Bourdieu, P. (1989). *La Noblesse d'état. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris : Minuit ; Feiertag, Olivier (1995). *Wilfrid Baumgartner, les finances de l'État et l'économie de la nation (1902-1978) : un grand commis à la croisée des pouvoirs*. Thèse de doctorat en Histoire, Université Paris – X Nanterre.

⁴ Tomlinson A. ; Sudgen, J. (1998). *FIFA and the contest for world football : who rules the peoples'game ?* Cambridge : Polity Press ; Tomlinson, Alan (2000). « FIFA and the men who made it ». *Soccer and society*, vol. 1, n° 1, pp. 55-71.

⁵ Carpentier, F. (2005). « Le conflit entre le CIO et la FIFA dans l'entre-deux-guerres. Les Jeux olympiques contre la Coupe du monde de football ». *STAPS*, vol. 68, n° 2, pp. 25-39.

⁶ Guillaud, J.-Y. (1998). *La Coupe du monde de football : l'œuvre de Jules Rimet*. Paris : Amphora.

⁷ Lasne, L. (2008). *Jules Rimet : la foi dans le football*. Saint-Cloud : Le tiers livre.

des peuples – l’incite à penser une compétition mondiale d’emblée et le pousse plus tard à freiner la reconnaissance de confédérations continentales autonomes.

Nos analyses reposent sur un corpus étendu. Il s’agit tout d’abord des archives de la FIFA, institutionnelles (procès-verbaux des Assemblées générales et des Comités exécutifs) et parfois personnelles (correspondances). Ces documents ont été ensuite complétés par des documents issus des archives de l’*Association suisse de football*, de la *Fédération française de football* et de la *Fédération anglaise de Football*. Les archives du football de l’entre-deux-guerres étant souvent incomplètes, des informations complémentaires sont également issues de la presse sportive francophone. Enfin, nous avons consulté le dossier personnel de Jules Rimet conservé par le Musée de la Légion d’honneur et qui est disponible sur la base de données « Léonore »⁸.

2. ENTRE CATHOLICISME SOCIAL ET LIBÉRALISME POLITIQUE

Jules Ernest Séraphin Valentin Rimet est né le 24 octobre 1873 à Theuley en Haute-Saône, où il demeure jusqu’à l’âge de onze ans. Ses parents sont commerçants et ils donnent à leurs cinq enfants (trois garçons et deux filles) une éducation empreinte de catholicisme. En 1885, il monte à Paris afin de rejoindre ses parents qui l’y ont précédé pour essayer de développer les bénéfices de leur activité de commerce de détail⁹. La famille Rimet réside alors dans le quartier populaire du Gros-Caillou et c’est, semble-t-il, au début des années 1890 que le jeune garçon fait la découverte du football, dont la pratique commence timidement à se diffuser dans la région parisienne¹⁰. S’il travaille beaucoup avec son père, le jeune homme trouve tout de même le temps de poursuivre ses études jusqu’au baccalauréat, puis obtient une licence en droit. Ce diplôme lui permet ensuite d’intégrer un cabinet de contentieux de la place parisienne¹¹. En raison de sa formation et de sa première « profession », Jules Rimet paraît donc être lié à un courant plutôt libéral, même s’il faut se garder de toute simplification en la matière. Fervent adepte du catholicisme social, en raison sans doute de son éducation et de ses relations de jeunesse tissées dans les quartiers populaires parisiens, Jules Rimet pourrait être situé dans la très vaste et hétéroclite catégorie des modérés¹², entre l’intransigeance des catholiques contre-révolutionnaires et l’anticléricalisme républicain¹³.

Acquis à l’internationalisme et porté par le pacifisme après la Grande Guerre, comme nous le verrons plus tard, Jules Rimet n’échappe pas à la vague de patriotisme qui précède le premier conflit mondial. Ainsi, et comme beaucoup d’autres acteurs du

⁸ <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/>

⁹ Guillaud, J.-Y. (1998). *Op. cit.*, p. 15.

¹⁰ À ce sujet, on lira : Sorez, J. (2013). *Le football dans Paris et ses banlieues (de la fin du XIX^e siècle à 1940) : un sport devenu spectacle*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

¹¹ Pfeil, U. (2010). *Football et identité en France et en Allemagne*. Villeneuve-d’Ascq : Presses universitaires du Septentrion, p. 51.

¹² Bernard, M. (1998). *La Dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la Troisième République*. Paris : L’Harmattan.

¹³ Hilaire, Y.-M. (2006). « 1900-1945. L’ancrage des idéologies ». Dans Sirinelli Jean-François (sous la direction) (2006). *Histoire des droites*. Paris : Gallimard, vol. 1 « Politique », pp. 519-565.

monde du sport¹⁴, c'est le déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914 qui va l'amener à côtoyer le monde militaire. Sans guère d'expérience combattante, hormis une année de service militaire en 1895, il est mobilisé, dès le 2 septembre, comme soldat de deuxième classe dans la réserve de l'armée territoriale. Quoiqu'âgé de 41 ans, il est alors volontaire pour le front. Toutefois, au fil des mois, il grimpe les échelons et devient successivement « caporal, sergent, sous-lieutenant, lieutenant et [enfin] commandant de compagnie de mitrailleuses [avant d'être] démobilisé en janvier 1919 »¹⁵. Il reste donc sous l'uniforme durant toute la durée de la guerre. Pour son engagement, il reçoit trois citations à la Croix de Guerre, premières médailles d'une longue liste de décorations¹⁶.

Dans les années d'entre-deux-guerres, il défend l'idée d'une réforme de la société française, qui doit être mesurée et progressive, une volonté qu'il transformera en engagement politique. Dans le cadre des élections d'avril 1928, il déclare sa candidature à la députation du VII^e arrondissement de Paris, dans « son » quartier, où « [lui] et ses camarades prennent l'initiative de créer une *Union Sociale du VII^e* dont la vocation est d'offrir aux plus démunis une assistance médicale et sociale permanente »¹⁷. Dans la profession de foi publiée par le journal *L'Auto*, Rimet est présenté comme un « homme de réalisations », détestant « tout ce qui est verbiage destiné (...) à masquer le manque d'action » ; son engagement dans l'administration du sport est un réel argument de campagne. En effet, au cœur de sa candidature et de son action future, il place une volonté de lutter contre la méconnaissance, voire l'ignorance, de bons nombres de comités et d'assemblées politiques vis-à-vis du sport et de l'éducation physique. Et si le journal *L'Auto* « ne fait pas de politique », le journaliste avance tout de même que Rimet sera le candidat qui « plaidera éloquemment notre cause [la cause sportive] à la Chambre »¹⁸. Son engagement ne débouchera pas sur une élection, mais il lui a permis de porter ses idées sur le devant de la scène politique.

Comme beaucoup de ses contemporains, il semble avoir été marqué par les horreurs du premier conflit mondial. Ainsi, dans les années qui suivent, il va plutôt essayer de prôner un rapprochement entre les peuples, rapprochement où selon lui le football a un rôle important à jouer.

3. LE PREMIER PRÉSIDENT DU FOOTBALL FRANÇAIS FACE AU DÉFI DU PROFESSIONNALISME

La carrière de « dirigeant » de Jules Rimet débute en 1897, lorsqu'il fonde le *Red Star Club*, un club de classes moyennes en émergence (fonctionnaires, commerçants, hommes de loi) qui s'ouvrira aux classes populaires après son déménagement à

¹⁴ Dietschy, P. (2005). « La Guerre ou le "grand match" : le sport, entre représentation de la violence et expérience combattante ». Dans Cazals, Remy ; Picard, Emmanuelle ; Rolland, Denis (sous la direction). *La Grande Guerre : pratiques et expériences*. Toulouse : Privat, 2005, pp. 45-54.

¹⁵ Archives Nationales Françaises, Documents Base Léonore, Documents relatifs à l'attribution de la médaille de commandeur dans la Légion d'honneur à M. Jules Rimet, le 2 août 1949, p. 2.

¹⁶ *Ibid.*, p. 4.

¹⁷ Guillaïn, J.-Y. (1998). *Op. cit.*, p. 16.

¹⁸ *L'Auto*, le 17 novembre 1927.

Saint-Ouen en 1909. Ce déménagement imposé par la spéculation immobilière va favoriser la rencontre de Jules Rimet avec les milieux populaires. Mais son investissement, à seulement 25 ans, dans la création d'un club témoigne davantage de sa passion pour le football que de son intérêt pour la gestion des affaires « footballistiques ». Ne se révélant pas comme un grand footballeur – d'après ses dires¹⁹ –, c'est donc plutôt en tant que dirigeant qu'il va officier dans le monde du football.

Dès ces premiers moments et jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, le *Red Star* appartient à l'*Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques* (USFSA), cette fédération multisports qui participa, à travers son comité de football, à la fondation de la FIFA en 1904. Pour autant, Jules Rimet n'adhère pas au dogmatisme de l'USFSA sur la question de l'amateurisme²⁰. Dans le cadre d'une lutte d'influence institutionnelle avec l'USFSA, la *Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France* (FGSPF) – catholique – crée le *Comité Français Interfédéral* (CFI) en 1907²¹, avec pour ambition de permettre à ses membres de sortir de la situation d'illégalité dans laquelle il se trouvait au regard des règlements de l'USFSA, réservant les rencontres internationales à ses clubs et joueurs. La situation est alors très complexe, car plusieurs institutions françaises organisent des rencontres internationales de football. Dès 1907, le congrès de la FIFA demande à l'USFSA de « prouver qu'elle est bien seule à régir le football en France »²², mais se trouvant dans l'incapacité de le faire, elle est exclue lors du congrès de 1908²³. Suite à différentes rencontres organisées par le CFI, celui-ci devient membre provisoire de la FIFA en 1908, avant une acceptation définitive en 1910²⁴. Jules Rimet sera très actif dans ce cadre, collaborant avec Charles Simon et Henri Delaunay, il œuvre au retour de la France au sein de la Fédération internationale. Ce retour est acté par les participations successives des trois dirigeants précités lors des congrès de la FIFA entre 1909 et 1914, avec notamment la participation de Jules Rimet au Congrès de la FIFA de 1914²⁵. Il s'agit alors de son premier congrès, le premier d'une longue série.

Si la Première Guerre mondiale constitue un moment clé dans le développement du football en France, ainsi que l'ont souligné Tony Mason²⁶ ou Paul Dietschy²⁷, Jules Rimet – pris par ses engagements militaires – ne participe pas directement aux premières tentatives d'institutionnalisation d'une coupe de France en 1917, dont l'initiative revient aux patronages catholiques, agissant contre l'USFSA. On

¹⁹ Rimet, J. (1954). *Histoire merveilleuse de la Coupe du monde*. Paris : Union européenne d'Éditions, p. 25.

²⁰ Holt, R. (1998). « Sport, the French and the Third Republic ». *Modern and Contemporary France*, vol. 6, no 3, pp. 289-299.

²¹ Wahl, A. (1989). *Les archives du football. Sport et société en France (1880-1980)*. Paris : Gallimard.

²² Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 3^e congrès de la FIFA, 1906.

²³ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 5^e congrès de la FIFA, 1908.

²⁴ Groeninger, Fabien (2004). *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*. Paris : L'Harmattan.

²⁵ Archives de la Fédération internationale de football association (désormais « Archives FIFA »), Congrès, Procès-verbal du 11^e Congrès de la FIFA, 1914.

²⁶ Mason, T. (2006). « Le football dans l'armée britannique pendant la Première Guerre mondiale ». *Histoire et Sociétés*, vol. 18-19, pp. 62-75.

²⁷ Dietschy, P. (2007). « 1918-1920, des tranchées au stade. Quelques éclairages sur la sortie de la guerre des sportifs français et des fédérations de football européennes ». *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, vol. 3 (en ligne).

le retrouve néanmoins très actif dès 1919, lorsque le lundi 7 avril est créée la *Fédération Française de Football Association* (FFFA). Cette date est importante puisque désormais le ballon rond, qui avait été ballotté entre différentes organisations, gagne son autonomie institutionnelle. Le premier bureau fédéral de la FFFA élit Jules Rimet à la présidence et Henri Delaunay à la fonction de secrétaire général. Ces deux dirigeants resteront en poste durant plus de trente ans, développant le football français de manière très importante : fixation d'un championnat national, introduction du professionnalisme (en 1932²⁸) ou encore organisation de la troisième Coupe du monde en 1938. Selon les termes employés par Hassen Slimani, la dynamique de la professionnalisation du football français s'inscrit dans le cadre d'une lutte qui confronte « ceux qui ont intérêt à reconnaître explicitement l'économie du football de haut niveau, notamment par sa professionnalisation, et ceux dont l'intérêt est d'en reconnaître implicitement l'existence afin d'en préserver les avantages »²⁹ dans les années 1920. Dans ce cadre, Jules Rimet est porteur d'une certaine confusion. S'il est clairement favorable à l'instauration du professionnalisme, il engage la Fédération française dans la voie du contrôle de cette pratique marchande, bien conscient que l'institution

*« peut [à cette condition] se donner
les moyens de maintenir les rapports de dépendance
qu'elle exerce sur l'ensemble des clubs et des joueurs (...).
Il faut donc penser la Fédération française, et ses plus fervents partisans,
non seulement comme l'instance organisatrice et administrative
des compétitions, des clubs et de leurs joueurs,
mais aussi comme un acteur à part entière de l'économie marchande
du football dont les intérêts financiers et symboliques sont à défendre,
principalement par la dénégation de ce qui constitue
les éléments constitutifs du professionnalisme »³⁰.*

Mais, il faut encore souligner que dans l'entre-deux-guerres, Rimet n'occupe pas seulement dans le milieu du ballon rond. Il est également président du *Conseil National des Sports* (CNS) dès 1930, une institution majeure du système sportif français qui se donne pour ambition le développement de la pratique sportive, la collaboration entre les différentes fédérations sportives issues de l'éclatement de l'USFSA, la préparation des Jeux olympiques (sans se substituer au *Comité olympique français*) et parfois du lobbying politique³¹. Selon les mots de Rimet lui-même, celui-ci

²⁸ Lanfranchi, P. ; Wahl, A. (1998). « La professionnalisation du football en France (1920-1939) ». *Modern & Contemporary France*, vol. 6, no 3, pp. 313-325.

²⁹ Slimani, H. (2000). *La professionnalisation du football français : un modèle de dénégation*. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Nantes, p. 109.

³⁰ *Ibid.*, p. 144.

³¹ À ce sujet, on lira les pages correspondantes dans : Clastres, Patrick ; Dietschy, Paul (2006). *Sport, société et culture XIX^e à nos jours*. Paris : Hachette.

*« n'est pas et ne peut pas être un organisme d'autorité et de direction.
Les fédérations sont trop jalouses de leur indépendance
pour admettre l'immixtion du CNS dans le règlement
de leurs affaires intérieures. (...)
Le CNS est un groupement de coordination,
de liaison avec les pouvoirs publics
pour les questions d'ordre général »³².*

Jules Rimet est donc un personnage clé du sport français de la première moitié du ^{xx}e siècle. Comme d'autres avant lui, Pierre de Coubertin bien sûr, mais également des dirigeants moins connus, comme Robert Guérin – premier président de la FIFA – ou Henri Desgrange – rédacteur en chef de *L'Auto* et directeur du Tour de France pendant de longues années. Non exclusif à la France, l'engagement de Rimet se porte aussi rapidement vers l'international, où il va perpétuer une forme d'universalisme français, caractéristique également de l'engagement de Pierre de Coubertin, bien que les deux visions se distinguent, celle de Rimet étant bien moins élitaire et plus démocratique³³.

4. UN PRÉSIDENT DE LA FIFA (1921) DÉTERMINÉ À CONQUÉRIR L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Les conditions de l'accession de Jules Rimet à la tête de la FIFA demeurent assez floues pour les historiens notamment compte tenu des lacunes archivistiques³⁴. En effet, la nomination de Jules Rimet a lieu lors d'un « officieux » congrès d'Anvers et la prise de pouvoir du trio Jules Rimet – Rodolphe Seeldrayers – Carl Hirschmann (respectivement aux fonctions de président, de vice-président et de secrétaire-trésorier) se fait en dehors des Statuts et Règlements en place, puisque ce n'est pas un véritable congrès qui procède à la désignation. Selon son ouvrage paru en 1954 et avec toutes les précautions d'usage, il semblerait que la désignation de Rimet – provisoire lors d'une réunion à Anvers – ait dû être confirmée par un courrier de la part de toutes les associations membres, en date du 31 décembre 1920³⁵. Jules Rimet est donc devenu officiellement président de la FIFA en 1921.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, la FIFA reste une modeste organisation. Elle n'a pas de secrétariat fixe, celui-ci étant situé au domicile de Carl Hirschmann. De même, elle n'a pas de situation financière ou bancaire propre puisque ses finances sont liées à celles de son secrétaire-trésorier. Enfin, elle n'organise pas de compétitions, l'épreuve phare, de l'époque, en football étant le tournoi olympique³⁶,

³² *Match*, le 8 novembre 1932.

³³ Dietschy, P. (2011). French Sport : Caught between Universalism and Exceptionalism. *European Review*, vol. 19, no 4, pp. 509-525.

³⁴ Les archives de la FIFA sont très éparées pour la période précédant l'installation de son siège à Zurich au début des années 1930.

³⁵ Rimet, J. (1954). *Op. cit.*, p. 25.

³⁶ Mourat, A. (2006). « Le tournoi olympique de football : une propédeutique à la Coupe du monde ? (1896-1928) ». Dans Wahl, Alfred (sous la direction). *Aspects de l'histoire de la coupe du monde de football*.

qu'elle gère sous l'égide du CIO. Au regard de ces différents aspects, la décennie des années 1920 va être le théâtre de grands changements. La FIFA se trouve alors face à deux enjeux majeurs en termes de gouvernance : le développement institutionnel de l'organisation et la question du professionnalisme, pour lesquels Jules Rimet va jouer un rôle central.

Au début des années 1920, l'institution regroupe une vingtaine d'associations, principalement européennes. La multiplication des rencontres internationales va s'imposer dans l'agenda des réunions (des comités exécutifs et des congrès) et imposer une gouvernance plus conséquente. La FIFA doit donc entreprendre une réorganisation de ses finances, pour trouver le moyen de s'assurer des recettes plus régulières et plus conséquentes que les cotisations liées aux affiliations, pour pouvoir « réaliser une "propagande" plus effective, pour couvrir les dépenses des commissions, pour réaliser un annuaire, pour rémunérer un secrétaire (...) et éventuellement pour envisager [de] publier une revue »³⁷, selon les mots de Jules Rimet. Le système proposé par le congrès, cette même année, est celui de la taxe sur les recettes des rencontres internationales. Le système prévoit que les associations affiliées payent 0.5 % des recettes des rencontres se déroulant sur leur territoire. Le président considère ce système comme « juste » dans la mesure où chaque pays peut régler cette taxe dans sa monnaie et en fonction de la dimension de son propre football, cependant le congrès s'y oppose en décidant de conserver, comme revenus principaux, la cotisation – fixée à 10 dollars – et une modeste taxe de 0.1 % sur les recettes. La volonté de Rimet de développer l'institution est encore contrainte par la crainte des petites associations de voir leurs contributions augmenter trop significativement. En outre, les conclusions d'une réunion du comité d'urgence, en date du 21 décembre 1923, prévoient que la réintégration des associations britanniques au sein de la FIFA³⁸ pourra se faire à la condition que le « pourcentage » sur les matches internationaux « ne soit pas applicable aux matches joués entre les *Football Associations* du Royaume-Uni »³⁹.

Dès l'année suivante, le comité exécutif s'essaye à nouveau à réévaluer le « pourcentage » sur les rencontres internationales jusqu'à 1 %, mais devant les réticences nombreuses, et malgré une nouvelle argumentation de Jules Rimet, le congrès ne se résout qu'à installer une commission pour statuer sur la question. Quelques heures plus tard, celle-ci émet la proposition suivante, pour fixer les liens économiques entre l'institution faîtière et ses membres :

« une taxe annuelle de 25 dollars (éventuellement réductible selon décision du comité d'urgence) et un pourcentage de 0.75 % sur les rencontres internationales (avec un plancher de 5 dollars) »⁴⁰.

Metz : Université de Metz, pp. 9-21.

³⁷ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 12^e Congrès, 1923 [traduit par nous].

³⁸ Sur les relations entre les associations britanniques et la FIFA, voir : Beck, Peter J. (2000). « Going to war, peaceful co-existence or virtual membership. British football and FIFA, 1928-1946 ». *The International Journal of the History of Sport*, n° 1, pp. 113-134.

³⁹ *France football*, le 4 janvier 1924.

⁴⁰ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 13^e Congrès, 1924.

La proposition est immédiatement adoptée à l'unanimité, et pendant quelques années la FIFA va profiter de ce système pour constituer son capital.

La seconde moitié des années 1920 constitue une première période charnière dans l'histoire de la transformation de la gouvernance de la FIFA, avec l'augmentation du nombre de vice-présidents entre 1925 et 1927, passant de trois à sept⁴¹, le doublement subséquent des dépenses courantes entre 1925 et 1929 et surtout avec les décisions amenant à l'organisation de la première Coupe du monde en 1930. Un événement va venir accélérer cette réforme administrative : la faillite personnelle de Carl Hirschmann. En raison de mauvais placements, réalisés dans un contexte économique fortement marqué par la crise qui secoue les États-Unis, puis l'Europe au début des années 1930, le secrétaire de la FIFA se retrouve ruiné. Le manque de liquidités touche alors également la FIFA, qui va devoir se réformer et engager un nouveau secrétaire dont la fonction sera désormais rémunérée. Ce nouvel homme fort, l'Allemand Ivo Schricker⁴², va insuffler un professionnalisme administratif dans les affaires de la Fédération. Le début de son mandat voit d'ailleurs la FIFA se donner une qualification juridique, utiliser une comptabilité à partie double (où sont enregistrés les charges et les produits, mais aussi les actifs et les passifs) et s'installer dans un siège autonome, sur la luxueuse Bahnhofstrasse de Zurich. Très modeste, le secrétariat se réduit alors à Ivo Schricker et à une petite équipe sur place qui occupent des locaux loués par la Fédération internationale. Néanmoins, ces dépenses représentent déjà près de la moitié des dépenses de l'institution à la fin des années 1930 : avec près de 25 000 francs de salaires et 2 900 francs de loyer, sur un total de 58 000 francs⁴³. Ces dépenses ne concernent bien évidemment pas Jules Rimet directement, celui-ci ne percevant pas de salaire de la Fédération internationale⁴⁴, qui assume simplement ses déplacements pour les séances de comité exécutif ou pour des missions de représentation à travers le monde.

5. UNE « COUPE » DU MONDE POUR PROFESSIONNELS CONTRE LE TOURNOI OLYMPIQUE DES AMATEURS

Ce développement institutionnel n'est pas sans rapport avec le développement du jeu. Durant l'entre-deux-guerres, le football commence à s'étendre aux quatre coins de la planète. Ainsi, des pays d'Amérique Centrale viennent rejoindre leurs homologues sud-américains et européens au sein de la Fédération. Dans ces deux régions, où le football a connu une spectaculaire démocratisation depuis le début des années 1920, la seconde

⁴¹ Outre la gouvernance elle-même, cet élargissement du comité exécutif est aussi une manière de satisfaire certaines associations jusqu'ici non représentées en les faisant rentrer dans le principal organe décisionnel, avec comme ambition la garantie des équilibres géopolitiques au sein de la FIFA.

⁴² Sur ce personnage, voir : Wahlig, Henry (2008). « Dr Ivo Schricker : Ein Deutscher in Diensten des Weltfussballs ». Dans Peiffer, Lorenz ; Schulze-Marmeling, Dietrich (Sous la direction). *Hakenkreuz und rundes Leder. Fussball im Nationalsozialismus*. Göttingen : verlag die Werkstatt, pp. 197-206.

⁴³ Archives FIFA, Comité exécutif, Séance du 14 mars 1937, Annexes relatives aux finances de l'année 1936. En francs constants, les salaires représentent 190 000 francs actuels et le loyer 22 000 francs (par année), pour un total avoisinant les 450 000 francs.

⁴⁴ Les statuts de l'institution sont très clairs à ce sujet. À l'article 8, concernant les « officiels », il est précisé que « les fonctionnaires rémunérés ne sont pas autorisés à faire partie du comité exécutif ». Archives FIFA, Statuts, Statuts de 1933, p. 35.

partie de la décennie voit la question du professionnalisme devenir de plus en plus problématique. En effet, suivant le modèle britannique du jeu, la pratique professionnelle est désormais légalisée dans les pays du Bassin du Danube (Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie). Le régime fasciste italien, avec la promulgation de la Charte de Viareggio⁴⁵, ouvre les portes au professionnalisme, même si le gouvernement du Duce prétend le contraire et que la confusion est de mise⁴⁶. En Suisse⁴⁷ ou en France⁴⁸, la question est également âprement discutée durant toute la décennie. En Amérique du Sud, des joueurs argentins, brésiliens et uruguayens sont explicitement professionnels et l'idée de légaliser cette pratique est également le théâtre d'un conflit entre d'un côté un groupe « élitistes » et « conservateurs » et de l'autre des « démocrates » et « libéraux » au sein des fédérations nationales⁴⁹. Les événements relatifs aux prises de décisions vis-à-vis du professionnalisme à la FIFA ont déjà été traités, mais il nous apparaît important de souligner que contrairement aux dirigeants du CIO, particulièrement rétifs au regard de la professionnalisation du sport, Jules Rimet et certains de ses collègues sont beaucoup plus ouverts, ce qui explique d'ailleurs que la Fédération internationale ne condamne pas le professionnalisme, au contraire du Comité olympique. Que la position de Rimet soit faite de « résignation »⁵⁰ comme peuvent le laisser penser certains historiens, il semble aussi que le dirigeant exprime là sa vision du football – qui peut être à la fois professionnel et amateur – et qu'en outre, cette acceptation de la pratique professionnelle permet à la FIFA de prendre ses distances vis-à-vis du CIO et de sa tutelle. Pour lui, mieux vaut « admettre le professionnalisme plutôt que de le revêtir d'un vêtement d'emprunt et de l'appeler "amateurisme marron" »⁵¹. Cette quête certaine d'autonomie explique en partie la création de la Coupe du monde, qui au fil des années va devenir une épreuve incontournable⁵², bien plus importante que n'a jamais pu l'être le tournoi olympique de football.

Au crépuscule de son parcours, Jules Rimet s'est investi personnellement dans la construction d'un récit « mythologique » de la création de la Coupe du monde en publiant une *Histoire merveilleuse de la Coupe du monde*. Dans l'ouvrage, il avance que le projet serait né par hasard aux détours d'une conversation entre lui-même et M. Enrique

⁴⁵ Martin, S. (2004). *Football under Fascism. The national Game under Mussolini*. Oxford : Berg.

⁴⁶ Quin, G. ; Vonnard, P. (2011). « "Par delà le Gothard". Les matches internationaux Italie-Suisse et la consolidation des champs footballistiques italien et suisse dans l'entre-deux-guerres ». *Diacronie. Studi di Storia Contemporanea*, vol. 5, pp. 1-15.

⁴⁷ Vonnard, P. ; Quin, G. (2012). « Élément pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse : processus, résistances et ambiguïtés ». *Revue Suisse d'Histoire*, vol. 62, n° 1, pp. 70-85.

⁴⁸ Lanfranchi, P. ; Wahl, A. (1998). « La professionnalisation du football... ». *Op. cit.*

⁴⁹ Davies, D. J. (2000), « British Football with a Brazilian Beat : The Early History of a National Pastime (1894-1933) ». Dans Marschall, Oliver (sous la direction). *English-speaking Communities in Latin America*. Londres : Institute of Latin American Studies, pp. 261-284.

⁵⁰ Wahl, A. (1998). « Un professionnalisme de résignation en France ». *Sociétés et Représentations*, n° 7, pp. 67-75.

⁵¹ *Match*, le 28 février 1933.

⁵² Sur cet événement, voir : Dietchy, Paul ; Gastaud, Yvan ; Mourlane Stéphane (2006). *Histoire politique des Coupes de monde de football*. Paris : Vuibert. Mourat, A., « Le tournoi olympique de football : une propédeutique à la Coupe du monde ? 1896-1928 », 2008, in Wahl, A. (sous la direction), *Aspects de l'histoire de la Coupe du monde de football*. Metz : Centre Régional Universitaire Lorrain d'Histoire, pp. 9-21 ; Charroin, P. et Wacquet, A., « L'universalisme professionnalisant du football contre l'amateurisme internationaliste olympique », 2008, in Terret, T. (sous la Direction), *Les paris des jeux olympiques de 1924, Volume 2 : Les paris sportifs*. Biarritz : Atlantica, pp. 445-490.

Buero – un diplomate uruguayen – en 1925 à Genève⁵³. Il semble pourtant à l'aune de travaux récents⁵⁴ que l'accélération des démarches visant à créer une compétition internationale de football, soit aussi la résultante d'une concurrence entre certains dirigeants et Jules Rimet. Il s'agit notamment d'Henri Delaunay, l'actif secrétaire de la FFFA et d'Hugo Meisl⁵⁵, dirigeant autrichien et promoteur du football professionnel en Europe Centrale. Avec Meisl, les oppositions semblent nombreuses, mais c'est notamment la candidature de ce dernier au poste de secrétaire général de la FIFA et ses appels en faveur d'une réorganisation de la FIFA dès 1930 – contre l'organisation d'un congrès tous les ans, pour la réduction du nombre des vice-présidents et pour le renouvellement des relations avec les associations britanniques⁵⁶ – qui expliquent les tensions. Par ces prises de position, Meisl passe sans doute pour être plus « président » que le président lui-même. C'est d'ailleurs sa stature de dirigeant international qui semble lui coûter le secrétariat de la FIFA en 1931, alors que Schricker le « fonctionnaire » lui est préféré, selon les mots de Gabriel Hanot au moment de la désignation du nouveau secrétaire de la FIFA⁵⁷.

Néanmoins, par leurs positions tout empreintes d'une volonté irrépessible de développer le football, ces acteurs semblent synthétiser l'engagement pour le football à cette époque, et en effet on ne compte plus les initiatives qu'ils ont portées sur le devant de la scène du football international, seul ou au nom d'une association, d'un groupement d'associations ou de la Fédération internationale. Au-delà des tentatives avortées des années 1905-1906, le concept d'une compétition internationale est lancé concrètement au courant de l'année 1926⁵⁸. L'Autriche mène les discussions lors d'une conférence tenue à Prague le 18 novembre 1926⁵⁹, sous l'égide d'Hugo Meisl. Cette conférence réunit les associations de l'Europe Centrale (Autriche, Hongrie et Tchécoslovaquie) et l'Italie. Jules Rimet relate ainsi la résolution prise à cette occasion :

« En raison du fait qu'aucune compétition n'existe actuellement pour les non-amateurs et les professionnels. Considérant que plusieurs pays désirent vivement une compétition internationale pour la propagande et pour élever l'intérêt général ; [les nations présentes] préconise[nt] la création d'une compétition internationale pour les meilleures équipes de chaque pays (sans savoir si leurs joueurs sont amateurs, non-amateurs ou professionnels) sous le titre de "Coupe de l'Europe". »⁶⁰

⁵³ Rimet, Jules (1954). *Op. cit.*, p. 27.

⁵⁴ Quin, G. (2013). « La Coupe de l'Europe Centrale (1927-1938), une compétition internationale oubliée ? ». *Stadion*, vol. 37, n° 2, pp. 285-304.

⁵⁵ Sur ce personnage, on lira : Hafer, Andreas ; Hafer, Wolfgang (2008). *Hugo Meisl, oder die Erfindung des Modernen Fußballs. Eine Biografie*. Göttingen : Verlag die Werkstatt.

⁵⁶ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 19^e congrès de la FIFA, 1930.

⁵⁷ *Football*, le 6 août 1931.

⁵⁸ Eisenberg, C. ; Lanfranchi, P. ; Mason, T. ; Wahl, A. (2004). *100 years of football : the FIFA centennial book*. Londres : Weidenfeld & Nicholson, p. 102.

⁵⁹ *Der Kicker*, le 2 novembre 1926.

⁶⁰ Rimet, J. (1954). *Op. cit.*, p. 30.

Quelques jours plus tard, à l'occasion d'une réunion du comité exécutif de la FIFA, Hugo Meisl se fait le porte-parole de la Conférence de Prague et propose une *Coupe d'Europe* à jouer « entre les meilleures équipes nationales, qu'elles soient composées d'amateurs, de professionnels, ou des deux »⁶¹. En fait, d'emblée deux projets sont soumis : l'un pour les clubs (sous-entendus pour les clubs des pays ayant alors introduit le professionnalisme) et l'autre pour les équipes nationales (ouvertes à toutes les associations affiliées à la FIFA). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'article 20 des statuts de la FIFA, article qui indique que :

« (Art. 20.) La Fédération revendique pour elle-même le droit unique d'organiser un championnat international. L'organisation des compétitions internationales est conditionnée à l'autorisation de la Fédération. Les compétitions internationales doivent être notifiées à la Fédération. »⁶²

Les discussions qui se sont déroulées dans la capitale tchèque n'envisagent pas de restreindre la participation aux seules équipes européennes, néanmoins, Jules Rimet considère ces dispositions comme « une aimable formule », soulignant encore que « de toute évidence, les promoteurs de la *Coupe de l'Europe* [entendent] restreindre cette épreuve à n'être qu'une compétition continentale »⁶³. Défenseur d'un universalisme sportif, Jules Rimet ne prend pourtant aucune décision précipitée, et il renvoie les discussions dans le cadre d'une commission officielle de la FIFA. Henri Delaunay dans ce cadre poursuit les réflexions, notamment avec Hugo Meisl ou encore Gabriel Bonnet⁶⁴. Quelques mois plus tard, le congrès de la FIFA de 1927 ne prend finalement aucune décision à propos d'un championnat international. Selon l'interprétation faite par les dirigeants britanniques présents, la compétition en Europe Centrale pourra avoir lieu, mais sa permanence devra être rediscutée⁶⁵.

Pourtant, le projet de Coupe du monde semble lancé, ce que confirment les résolutions des congrès de 1928 et 1929, qui fixent à la fois le fonctionnement, le lieu et l'organisation d'une « Coupe du monde »⁶⁶ qui devra rassembler les équipes de toutes les associations membres de la FIFA. La commission Delaunay-Bonnet-Meisl, désormais « commission d'organisation de la Coupe du monde »⁶⁷, poursuit ses travaux et, après avoir entériné la coparticipation des amateurs et des professionnels à l'automne 1928, elle planifie la question de la répartition des recettes dès le début de l'année 1929. L'unanimité n'étant pas obtenue sur ce point, le vice-président de la FIFA, Rodolphe Seeldrayers, impose alors la prise en charge de la totalité des frais

⁶¹ *L'Auto*, le 7 décembre 1926.

⁶² Archives FIFA, Statuts et règlements, Statuts révisés de 1928.

⁶³ Rimet, J. (1954). *Op. cit.*, p. 30.

⁶⁴ Dietschy, P. (2011). « French Sport... ». *Op. cit.*, p. 513.

⁶⁵ Archives de la Fédération anglaise de Football, Procès-verbaux du comité exécutif, rapport du représentant anglais présent au 27^e congrès de la FIFA, des 3, 4 et 5 juin 1927, p. 2.

⁶⁶ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbaux des 17^e et 18^e Congrès de la FIFA, 1928 et 1929.

⁶⁷ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 17^e Congrès, 1928.

(déplacement des équipes et déficits éventuels liés à l'organisation) par le pays organisateur, de son côté la Fédération internationale se « contente » de 10 % de la recette brute⁶⁸. Le congrès de 1929 décide également d'organiser le tournoi en Uruguay, après que les Pays-Bas, la Suède, l'Argentine, la Hongrie, l'Italie, l'Espagne retirent leurs propres candidatures, pour des motifs allant de la reconnaissance de la domination du football uruguayen pendant les années 1920 (Argentine) jusqu'à la promotion d'un sentiment amical pour le pays (Italie et Espagne)⁶⁹.

Jules Rimet ne peut donc pas être présenté comme l'unique promoteur de la Coupe du monde, et ce malgré la confusion induite par la désignation de la compétition a posteriori comme la « Coupe du monde – Jules Rimet » entre 1954 et 1970. Il faut cependant souligner que son « universalisme » pèse sur la volonté d'organiser une épreuve mondiale au détriment d'une épreuve continentale. Si elle n'est pas immédiatement l'événement mondial espéré et si la couverture médiatique est limitée en raison de la distance entre l'Europe et l'Uruguay, la Coupe du monde de 1930 entraîne pourtant de nombreux commentaires sur la popularité du football, le niveau des équipes européennes faisant le déplacement⁷⁰ et sur les considérations extra-sportives inhérentes à la compétition, comme le rappelle René Lehmann dans le journal *Match* :

*« l'amitié, le rapprochement des peuples par le sport,
l'heureuse diplomatie qui consiste à présenter
cette arrivée de joueurs européens comme le message vivant
des sœurs latines du vieux continent. (...)
La diplomatie convaincue de M. Jules Rimet (...)
méritait ce succès premier »⁷¹.*

6. LA PRÉSIDENTE DE JULES RIMET : L'ÂGE D'OR DE L'« UNIVERSALISME » ?

Considérant la Fédération internationale comme une sorte de « société (sportive) des nations »⁷², par analogie avec la *Société Des Nations* installée à Genève en 1920, Rimet joue un rôle important dans l'apaisement des conflits, qu'ils s'expriment à l'intérieur même de la FIFA ou qu'ils soient la conséquence des rivalités entre puissances extérieures à la pratique sportive. Lors du Congrès de 1950, Jules Rimet souligne que l'ambition de la FIFA doit être de « transporter ces qualités idéales du jeu dans la vie de chaque jour. Cette équipe que nous voyons sur le terrain solidaire, loyale, disciplinée, mesurée, si parfaitement unie, n'est-ce pas l'image souhaitée d'une civilisation ? »⁷³

⁶⁸ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 18^e Congrès, 1929.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ Seules la Belgique, la Roumanie, la Yougoslavie et la France vont à Montevideo.

⁷¹ *Match*, le 24 juin 1930.

⁷² En 1954, il manifeste cette vision par la publication d'un ouvrage intitulé : *Le football et le rapprochement des peuples*.

⁷³ Archives de la FIFA, Congrès, Procès-verbal du 27^e Congrès de la FIFA, 1950.

Comme l'a bien montré Paul Dietschy, Rimet intervient notamment pour lisser les tensions existantes entre Européens et Sud-Américains durant les années trente⁷⁴. En effet, à partir du milieu de la décennie 1920, forts de l'existence d'une structure fédérative de leurs associations – la Confédération sud-américaine est créée en 1916 –, les membres sud-américains souhaitent obtenir une plus grande représentation à la FIFA. Représentant une région où le football est très développé, les délégués sud-américains commencent en effet à mal supporter la direction exclusive des Européens et menacent même de quitter la FIFA. L'ouverture du Comité exécutif à un membre sud-américain dès 1938 et un voyage de Jules Rimet en Amérique du Sud, apaisent, pour un temps du moins, les tensions.

La décennie 1940 est évidemment fondamentale, car traversée par d'extrêmes tensions politiques aux conséquences importantes sur le football. Les clivages nés de la guerre sont si grands, qu'il est parfois difficile pour les dirigeants de faire vivre puis d'envisager de reconstruire le football international dans les années 1942-1949. Du point de vue archivistique, la correspondance de Jules Rimet conservée par la FIFA est très précieuse, et force est de constater que les échanges sont souvent marqués par le souci du sort des autres membres des instances dirigeantes, ceux-ci ne se rencontrant que très rarement entre 1942 et 1945. Durant cette période, les membres du Comité exécutif tentent de faire face à la situation et conservent des échanges réguliers, notamment grâce au secrétaire Ivo Schricker qui continue de gérer activement les affaires de la Fédération. Toutefois, il est bien difficile de les mener, surtout à partir de 1943, moment où la guerre devient véritablement totale – et défensive pour les forces de l'Axe – avec la remontée des armées américaines en Italie et la percée des forces soviétiques sur le front de l'Est. Jules Rimet ne vient d'ailleurs que deux fois au siège de la FIFA entre 1940 et 1945, alors que dans des temps plus cléments, il serait venu plusieurs fois en une année. La correspondance montre néanmoins que, d'une part, des rencontres entre certains dirigeants ont lieu et que, d'autre part, le football reste au centre des préoccupations, avec notamment de nombreuses allusions aux conditions du retour au jeu à la fin des hostilités. Ainsi, le Belge Rodolphe Seeldrayers et le Hollandais Karel Losty semblent se voir régulièrement. De même, l'Allemand Peco Bauwens rencontre, à quelques occasions, Jules Rimet et Rodolphe Seeldrayers. Par contre, il semble plus difficile d'entretenir des relations – même par voie postale – avec l'Italien Mauro, le Finlandais Frenckell, le Tchèque Pélikan et le Yougoslave Andrejevic.

La fin du conflit est un soulagement pour tous ces dirigeants, mais cette période est également marquée par un fort et singulier ressentiment envers les Allemands, et en particulier à l'encontre de son représentant : Peco Bauwens. À la différence de certains, Jules Rimet semble, malgré tout, témoigner une certaine sympathie pour son ex-collègue allemand⁷⁵. Est-ce son « universalisme » qui s'incarne ici ou alors une plus grande proximité personnelle avec le dirigeant allemand ? Difficile à dire au vu des archives actuellement connues. Toutefois, hormis le cas de l'Allemagne et du Japon

⁷⁴ Dietschy, P. (2013), « Making football global ? FIFA, Europe, and the non European football world, 1912-74 ». *Journal of Global History*, vol. 8, pp. 279-298.

⁷⁵ Ces propos généralistes sont élaborés à la suite de la lecture de nombreuses correspondances que possède la FIFA au sujet des présidents Jules Rimet et Rodolphe Seeldrayers.

qui sont officiellement exclus de la FIFA lors du Congrès de 1946⁷⁶, cette disposition à dépasser les antagonismes fonde les discussions au sein de l'organe dirigeant de la FIFA. Ainsi, les membres décident de reprendre directement les relations avec l'Autriche et la Norvège en considérant que les années où ces pays ont été dirigés par un gouvernement pronazi ne peuvent être considérées comme l'expression d'une volonté populaire, elle-même pronazie. Dès lors, le Comité exécutif mentionne qu'il se :

« réjouit d'avoir pu, dès la libération de leurs territoires, reprendre les relations avec les anciennes Associations d'Autriche et de Norvège et décide que ces Associations seront considérées comme n'ayant point perdu leurs droits d'affiliation à la FIFA »⁷⁷.

Signe, pourtant, que des tensions sont encore vives, cette situation ne fait pas l'unanimité et Jules Rimet écrit, le 10 janvier 1946, à Schricker au sujet d'une lettre de la *Fédération Danoise de Football* protestant contre la réaffiliation si rapide de la Norvège :

« Il ne faut pas être surpris du ton de cette lettre. Les pays mis en cause ont durement souffert de l'occupation allemande. Ils en ressentent une légitime amertume qui se manifeste à l'encontre de ceux dont ils pensent – bien à tort en ce qui nous concerne – qu'ils n'ont pas lutté autant qu'il aurait fallu contre les envahisseurs de leur pays »⁷⁸.

Une nouvelle fois, Jules Rimet s'impose en fin diplomate. Ce trait est peut-être typique de sa manière d'envisager la gestion d'une institution. En effet, dans un entretien, le fils d'Henri Delaunay, nous a indiqué que Jules Rimet n'était pas typiquement le président « à l'anglaise », à savoir quelqu'un donnant de grandes orientations et dont le but principal était de présider les séances. Au contraire, il aurait plutôt été un président « à la française », serrant des mains, essayant d'atténuer les tensions, voire proposant parfois des mesures énergiques afin de sortir de l'impasse⁷⁹. S'il convient bien évidemment de prendre un certain recul par rapport à ces stéréotypes associés aux fonctions dirigeantes du football et émanant du fils de l'un des protagonistes, il semble que la répartition des tâches entre Rimet dont le champ d'action était avant tout « politique » et Delaunay plus impliqué dans les aspects réglementaires n'a pas toujours été satisfaisante pour les deux individus. Parfois exacerbée à propos du football national, il semble néanmoins que l'adversité se soit moins exprimée à l'échelon international.

⁷⁶ Archives FIFA, Congrès, procès-verbal du 25^e Congrès de la FIFA, 1946.

⁷⁷ Archives FIFA, Comité exécutif, procès-verbal des séances des 10, 11 et 12 novembre 1945.

⁷⁸ Archives FIFA, correspondance Rimet, Lettre de Jules Rimet à Ivo Schricker, 10 janvier 1946.

⁷⁹ Interview avec Pierre Delaunay réalisée le 18 septembre 2012 à Versailles.

7. UN UNIVERSALISME DORÉNAVANT TEMPÉRÉ PAR LES RÉGIONALISMES CONTINENTAUX

Si le début des années 1950 correspond au retour officiel de l'Allemagne parmi les associations membres⁸⁰, de grandes discussions commencent au sein de la Fédération internationale visant une refonte complète de ses statuts et de son organisation administrative. Plusieurs dirigeants pensent alors que l'accroissement des tâches du secrétariat et l'augmentation du nombre de membres⁸¹ justifient une décentralisation partielle de l'organisation⁸². Cette volonté est en particulier portée par la nouvelle élite dirigeante composée de Stanley Rous, secrétaire de l'Association anglaise, d'Ottorino Barassi, président de la *Fédération Italienne de Football*, et d'Ernst Thommen, président de l'*Association Suisse de Football*. Cette dynamique est aussi portée par les Associations sud-américaines, qui relancent alors leurs revendications pour obtenir davantage de reconnaissance au sommet de la FIFA. Dans cette quête, elles sont appuyées par les nouveaux membres, mais également par l'Union Soviétique, dont les représentants revendiquent une égalité de traitement entre toutes les Associations au nom de l'égalitarisme idéologique⁸³. Cette vision est également défendue par les Associations britanniques (Angleterre, Écosse, Irlande du Nord, Pays de Galles)⁸⁴ qui souhaitent ouvrir la Fédération aux pays décolonisés membres du Commonwealth.

Reflet de la globalisation des années 1950, ces esquisses de réforme s'inscrivent aussi dans les dernières années de la présidence de Jules Rimet. Âgé de plus quarante ans, il est de moins en moins présent au sein des arcanes de la Fédération et perd progressivement de son influence. Si le congrès de Rio de 1950 conduit à la réélection de Rimet pour un nouveau mandat, c'est parce que ce Congrès, qui se déroule pour la première fois hors d'Europe, installe une Commission *ad hoc* dans le but d'analyser les différents projets de réorganisation soumis par les Associations nationales. Sa composition est l'objet d'un assez vif échange, et un compromis est finalement trouvé, même si les pays européens restent largement dominants. Face à cette nouvelle donne, le président Jules Rimet reste en retrait. Signe de cet effacement progressif, à la suite du départ en retraite du secrétaire Ivo Schricker en 1951, une Commission provisoire comprenant Ottorino Barassi, Stanley Rous et Ernst Thommen est chargée de gérer les affaires de la Fédération en attendant la nomination d'un futur remplaçant. Lors d'une de ces réunions, il est même indiqué qu'« à la suite d'un malentendu, M. Rimet n'a pas été invité »⁸⁵. Si ces personnages décident de lui envoyer un courrier d'excuse, cette situation témoigne de l'éviction de Jules Rimet par

⁸⁰ Wahlig, H. (2010). *Ein Tor zur Welt ?* Göttingen : Verlag die Werkstatt.

⁸¹ Au milieu des années trente, la Fédération en compte une cinquantaine. Ce nombre passe à plus de quatre-vingts lors de l'année 1953. Archives de la FIFA, Rapport du secrétaire général, Rapport pour l'année 1954-1955.

⁸² Vonnard, P. (2012). *La Genèse de la Coupe des clubs champions européens. Une histoire du football européen (1920-1960)*. Neuchâtel : CIES.

⁸³ L'URSS a fait son entrée dans la Fédération en 1948. Sur l'utilisation politique du football par les dirigeants de l'Union soviétique, voir Kowalski, Ronald ; Porter, Dilwyn (1997). « Political Football : Moscow Dynamo in Britain, 1945 ». *International Journal of the History of Sport*, vol. 14, no. 2, pp. 100-121.

⁸⁴ Les associations britanniques font leur retour à la FIFA en 1948. Sur les raisons de ce retour voir : Beck, Peter J. (2000), « Going to War... ». *Op. cit.*

⁸⁵ Archives de la FIFA, Comité exécutif, Procès-verbal de la séance du 11 octobre 1950.

rapport aux affaires courantes de l'institution. Du reste, le successeur de Schricker, Kurt Gassmann, est un proche de Thommen et il a été choisi alors qu'il n'était pas explicitement candidat et que de nombreuses candidatures ont été reçues⁸⁶.

Après d'âpres et longues discussions, les membres de la FIFA décident finalement, lors d'un Congrès extraordinaire en 1953, de modifier les statuts de l'organisation. Désormais, elle est divisée en groupements continentaux qui sont notamment chargés d'élire les vice-présidents et les membres du comité exécutif⁸⁷. S'il n'a que peu participé à cette réorganisation, Jules Rimet n'hésite toutefois pas à montrer sa circonspection face aux changements, mettant en garde les dirigeants du football contre les décisions qu'ils viennent de prendre et qui risquent, selon lui, de « nuire à la bonne entente au sein de la Fédération »⁸⁸.

8. CONCLUSION

Lors de l'allocution qu'il donne en ouverture de « son » dernier congrès, Jules Rimet souligne sa passion encore juvénile pour le jeu :

*« Messieurs, (...) la mélancolie qui pourrait m'atteindre s'éloigne devant la certitude que l'avenir continuera le passé, avec la même ardeur, la même foi, le même enthousiasme, le même désir et la même volonté de servir le football et, par-delà le football, la jeunesse du monde »*⁸⁹.

Longuement applaudi et établi immédiatement au rang de président d'honneur de la Fédération, Jules Rimet entre alors dans la légende de son sport.

Si ce sont les secrétaires (généraux) qui souvent ont le pouvoir décisionnel et réglementaire dans le fonctionnement des institutions sportives⁹⁰, le président – pour autant qu'il dispose de l'aura nécessaire et qu'il conserve sa fonction durant un temps assez long – peut véritablement peser sur le devenir d'une institution et des pratiques dont elle a la charge. « Président inamovible » des fédérations françaises et internationale de football pendant plus de trente ans, Jules Rimet a incontestablement pu faire cela, créant la compétition majeure du football international, travaillant à la reconnaissance d'un professionnalisme raisonné et cherchant inlassablement à développer la pratique du football.

Visionnaire, missionnaire, « grand commis », les qualificatifs ne manquent pas au moment de conclure, il faut pourtant ajouter « bénévole ». Bénévole pour toutes ses fonctions dirigeantes, Jules Rimet a bien évidemment développé un système de défraiement des activités des dirigeants, mais a conservé leur amateurisme des dirigeants comme base de son engagement et du fonctionnement des organes directeurs

⁸⁶ Archives FIFA, Comité exécutif, Procès-verbal de la séance du 17 avril 1951.

⁸⁷ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 2^e Congrès extraordinaire de la FIFA, 1953.

⁸⁸ Archives FIFA, Congrès, Procès-verbal du 29^e Congrès de la FIFA, 1954.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ L'étude de cette spécialisation des fonctions au sein des institutions sportives reste entièrement à réaliser.

de la FIFA⁹¹. Ceci est une preuve de la capacité de Rimet à construire un équilibre entre tradition et modernité. S'il avait quelques inimitiés connues, il demeure également un homme de réseaux qui a su fédérer autour de lui les velléités de développement du jeu au profit du jeu, tout en structurant les institutions dont il a assumé la présidence. Néanmoins, ce même réseau ne fonctionne plus aussi bien après la Seconde Guerre mondiale. Une nouvelle génération de dirigeants prend progressivement le pouvoir et les nouveaux enjeux liés à la décolonisation, à la multiplication des associations membres et aux nouvelles collaborations institutionnelles continentales marquent la fin de la « présidence inamovible » de Jules Rimet. Ce dernier reste pourtant une autorité morale, une figure de référence comme en témoigne quelque vingt années plus tard, en 1974, la profession de foi de João Havelange pour l'élection à la fonction de président de la FIFA. En effet, le candidat brésilien se place délibérément dans la lignée de Jules Rimet⁹², et si l'on peut raisonnablement penser qu'il s'agit aussi pour Havelange de relativiser l'importance de son prédécesseur direct, l'Anglais Stanley Rous, l'inspiration est bien donnée par Rimet, alors que le candidat souhaite entamer une nouvelle phase importante de la structuration de la FIFA.

9. BIBLIOGRAPHIE

Beck Peter J., « Going to War, peaceful co-existence or virtual membership ? British football and FIFA, 1928-46 », *The International Journal of History of Sport*, 2000, vol. 17, n° 1, pp. 113-134.

Carpentier F., Le conflit entre le CIO et la FIFA dans l'entre-deux-guerres. Les Jeux olympiques contre la Coupe du monde de football. *STAPS*, 2005, vol. 68, no 2, pp. 25-39.

Dietschy P., « Making football global ? FIFA, Europe, and the non European football world, 1912 – 74 », *Journal of Global History*, 2013, vol. 8, pp. 279-298.

Dietschy P., « French Sport : Caught between Universalism and Exceptionalism ». *European Review*, 2011, vol. 19, no 4, pp. 509-525.

Eisenberg C., Lanfranchi P., Mason T. et Wahl A., *100 years of football : the FIFA centennial book*. Londres : Weidenfeld & Nicholson, 2004.

Guillain J.-Y., *La Coupe du monde de football : l'œuvre de Jules Rimet*. Paris : Amphora, 1998.

Lasne L., *Jules Rimet : la foi dans le football*. Saint-Cloud : Éd. Le tiers livre, 2008.

Lanfranchi P., Wahl A., « La professionnalisation du football en France (1920-1939) ». *Modern & Contemporary France*, 1998, vol. 6, no 3, pp. 313-325.

Mourat A., « Le tournoi olympique de football : une propédeutique à la Coupe du monde ? (1896-1928) ». Dans Wahl, Alfred (sous la direction). *Aspects de l'histoire de la coupe du monde de football*. Metz : Université de Metz, 2006, pp. 9-21.

⁹¹ En dehors d'Ivo Schricker dès 1931 et d'un secrétariat réduit à Zurich, aucun des dirigeants de la FIFA ne touche un salaire pour ses activités, les statuts excluant de fait les « fonctionnaires rémunérés ».

⁹² Archives du CIO, Dossier João Havelange, Pochette : « Biographie ».

Quin G., « La Coupe de l'Europe Centrale (1927-1938), une compétition internationale oubliée ? ». *Stadion. Revue internationale d'Histoire du Sport*, 2013, vol. 37, n° 2, pp. 285-304.

Tomlinson A. et Sudgen J., *FIFA and the contest for world football : who rules the peoples'game ?*, Cambridge : Polity Press, 1998.

Tomlinson A., « FIFA and the men who made it ». *Soccer and society*, 2000, vol. 1, n° 1, pp. 55-71.

Vonnard P., *La Genèse de la Coupe des clubs champions européens. Une histoire du football européen (1920-1960)*. Neuchâtel : CIES, 2012.

Vonnard P. et Quin G., « Éléments pour une histoire de la mise en place du professionnalisme dans le football suisse dans l'entre-deux-guerres : processus, résistances et ambiguïtés », *Revue suisse d'Histoire*, 2012, vol. 62, no 1, pp. 70-85.

Wahl A., « Un professionnalisme de résignation en France », *Sociétés et Représentations*, 1998, no 7, pp. 67-75.

Wahlig H., *Ein Tor zur Welt*. Göttingen : Verlag die Werkstatt, 2010.

10. BIOGRAPHIE

- **1873** : naissance à Theuley.
- **1885** : installation à Paris.
- **1895** : service militaire.
- **1897** : fondation du *Red Star Club*.
- **1898** : mariage avec Jeanne Peyrègne (mariage dont il aura trois enfants).
- **1910** : fondation de la *Ligue de Football Association*.
- **1914** : première participation à un congrès de la *Fédération Internationale de Football Association* (FIFA).
- **1914** : mobilisation dans la réserve de l'armée territoriale.
- **1919** : trois fois cité pour la Croix de guerre.
- **1919** : président de la *Fédération Française de Football Association* (FFFA).
- **1920** : président de la FIFA.
- **1930** : président du *Conseil National des Sports*.
- **1930** : organisation de la première Coupe du monde de football.
- **1931** : officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.
- **1949** : fin de son mandat à la FFFA.
- **1954** : fin de son mandat à la FIFA.
- **1955** : président d'honneur de la FIFA.
- **1956** : décès à Paris (23 octobre).